CARCER DU SEIN















02

PRÉVENIR LE CANCER DU SEIN ET SA RÉCIDIVE



66

J'ai dû faire 60km aller/retour pour trouver un coiffeur pour ma prothèse capillaire et la mise à nu suite à la perte des cheveux, qui a nécessité plusieurs RDV. Difficile à assumer en plus du choc de l'annonce et des traitements. Des ressources identifiées dans le Médoc permettraient de mieux vivre le parcours de soins. C.





Dans la clinique où j'ai été soignée, les professionnels en soins de supports oncologiques qui m'étaient recommandés étaient tous sur Bordeaux. Habitant près de Lesparre, il m'a été très difficile d'identifier les professionnels à proximité de mon domicile qui pouvaient m'aider à mieux supporter les effets de la maladie et des traitements. S.



66

Puis la fin des traitements est arrivée et avec elle, la terrible complexité du retour à « la vie ordinaire ».

C'est paradoxalement au moment de l'annonce de la rémission de mon cancer que je me suis sentie la plus vulnérable parce que cela correspond précisément au moment où s'arrêtent tous les dispositifs d'accompagnement! S.

- Vous êtes **atteinte** d'un cancer du sein, ou vous l'avez été, et vous vous posez des questions sur comment être **accompagnée** tout au long de votre parcours.
- Vous êtes en « **bonne santé** » et vous vous interrogez sur comment **prévenir** l'apparition d'un cancer du sein.

Quels sont les signes? Quand et où consulter?

Comment se faire dépister?



Ce guide est pour vous!

Il s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Santé du Médoc porté par le Parc naturel régional Médoc.

Il fait suite à la semaine "la femme à l'honneur" co-organisée par la Maison de la Prévention de la Clinique Mutualiste du Médoc et les Tourelles.

llaété pensé pour répondre aux questions des femmes de tous âges, à leur famille et aussi aux professionnels du territoire. Ce guide est disponible en version numérique sur les sites internet de l'ensemble des partenaires ayant participé à son élaboration.

Vous le trouverez également en version papier à la Clinique de Lesparre, au Parc naturel régional Médoc et aux Tourelles.





VIVRE AVEC UN CANCER DU SEIN

Le cancer du sein est une maladie caractérisée par une croissance désordonnée des cellules qui peut aller jusqu'à créer une tumeur.

Pour en savoir +: = cancerdusein.org



Si les cellules cancéreuses se développent dans d'autres organes, on parle de « métastases ».

Chaque cancer du sein est unique (signes, origine, évolution, stade, traitements).

SE FAIRE

ACCOMPAGNER

Vous venez de passer des **examens** des seins.
Les premiers résultats montrent une anomalie.
Des examens complémentaires vous seront proposés afin d'écarter la possibilité d'un cancer.
Dans l'attente du diagnostic, n'hésitez pas à **en parler** et à **yous faire soutenir à tout moment**.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ, ASSOCIATIONS, GROUPES DE PAROLES, ENTOURAGE, ETC.

" Il est normal que vous soyez angoissée, anxieuse..





Si vous tenez à vous informer par internet, consultez des sites fiables :

ASSURANCE MALADIE

ameli.fr (Assuré/Santé/Tous les thèmes de santé/ Cancer du sein)

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

e-cancer.fr

(Patients-et-proches/Les-cancers/Cancerdu-sein/Les-points-clés)

- **Privilégiez les échanges** avec votre médecin traitant votre gynécologue ou l'équipe soignante qui vous accompagne.
- Après la consultation dite « d'annonce », vous pourrez rencontrer un-e infirmier-ière coordinateur-trice qui vous donnera des conseils, des informations et répondra à toutes vos questions. Vous pourrez également faire appel à lui/elle tout au long de votre parcours.



Pour en savoir +:

monespacesante.fr

Pour **préparer vos rendez-vous**, lorsque vous pensez à une question, notez-la pour ne pas l'oublier, sur un petit carnet par exemple. Vous pourrez également, si vous le souhaitez, y inscrire les réponses.



LA PATIENTE PARTENAIRE

Une patiente partenaire est une personne qui vit ou a vécu la maladie, comme vous, et a suivi une formation diplômante. Elle peut vous accompagner dans votre parcours, en complémentarité des professionnels de santé. Elle sera d'un grand soutien.



Sur le Médoc vous pouvez contacter Association de patientes Rose Médoc 06.80.40.23.76 - contact@rosemedoc.fr

LA PERSONNE DE CONFIANCE

Sous le coup des émotions (pendant le temps de diagnostic, de l'annonce ou au cours des traitements), vous éprouverez des difficultés à tout comprendre ou à tout retenir. Être deux à entendre les informations pourrait faciliter votre parcours. Pensez à vous faire accompagner par une personne de confiance si c'est possible.

La personne de confiance est une personne majeure (qui n'est pas sous une mesure de protection) que vous désignez* par écrit (parent, conjoint, ami, médecin traitant, etc.). Elle peut vous accompagner dans vos démarches et assister aux entretiens médicaux afin de vous aider dans vos choix. Cette personne est consultée pour prendre des décisions à votre place au cas où vous seriez hors d'état d'exprimer votre volonté. Vous pouvez désigner une autre personne à tout moment. Elle peut vous aider à rédiger vos "directives anticipées" c'est-à-dire vos volontés en matière de soins si vous n'êtes plus en capacité de les exprimer.

*Lors de toute hospitalisation, on vous demandera de désigner une personne de confiance (Article L.111-6 du code de la Santé Publique)





Vos proches peuvent ressentir de la détresse face à votre maladie. **C'est normal.**

En cas de besoin, ils peuvent se tourner vers leur médecin traitant pour mieux comprendre la maladie, l'oncopsychologue de l'établissement où vous êtes prise en charge, ainsi que vers des associations (Ligue contre le cancer, Maison RoseUp, Rose Médoc...) et trouver des informations sur les sites internet ameli.fr et e-cancer.fr

Qui peut vous aider ou aider vos proches?

Vous orienter vers les bons interlocuteurs
MÉDECIN TRAITANT ET ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Vous accompagner dans le **retour et le maintien à domicile** pendant les traitements LIGUE CONTRE LE CANCER

> Vous soutenir ROSE MÉDOC - MAISON ROSE UP - JEUNE ET ROSE MAISON DES ADOLESCENTS

> > PSYCHOLOGUES LIBÉRAUX (pages jaunes)

Trouver une information médicale et sociale de référence, validée, complète et à jour CANCER INFO SERVICE

Vous accompagner dans vos démarches sociales
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM) &
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)



BON À SAVOIR

Avant de quitter l'établissement de soins, prévoyez votre retour à domicile en contactant une infirmière pour les soins post-opératoires.

Vous n'avez pas de soins prévus après votre hospitalisation? Vous pouvez quand même demander à votre médecin le passage d'une infirmière à votre domicile pour être rassurée.

Si vous êtes hospitalisée, la durée de votre séjour n'est pas liée à la gravité de votre maladie.

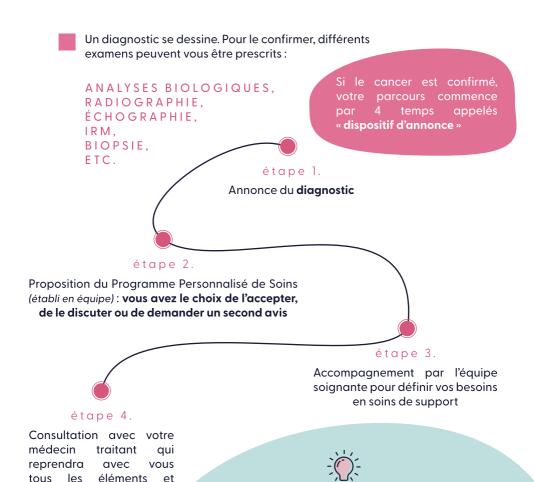
Pour l'accompagnement des jeunes femmes, il existe notamment l'association « Jeune et Rose ».

contact@jeuneetrose.fr



REPÉRER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

DE SON PARCOURS



Un « bilan d'extension » pourra être réalisé pour évaluer l'étendue du cancer et son stade.

répondra à vos questions

Soins de support : « [...] c'est l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades pendant et après la maladie. Ils se font en association avec les traitements spécifiques contre le cancer lorsqu'ils sont mis en place. » INCA

BON À SAVOIR

(Accompagnement nutritionnel, psychologique, social, familial, professionnel, etc.)

Il n'y a pas de traitement standard du cancer du sein, il varie d'une patiente à l'autre en fonction du diagnostic. Les principaux types de traitement sont :

LA CHIRURGIE LA RADIOTHÉRAPIE LA CHIMIOTHÉRAPIE I'HORMONOTHÉRAPIE

LA PRISE EN CHARGE DE VOS FRAIS DE SOINS

Il est très important de réaliser avec votre médecin traitant la déclaration de votre maladie en Affection Longue Durée (ALD) pour une prise en charge à 100% de l'ensemble des soins prescrits dans le cadre de votre cancer. Cette prise en charge se fait sur la base des tarifs de remboursement de l'assurance maladie. N'hésitez pas à en parler à votre médecin s'il ne vous l'a pas proposée.

L'ALD ne couvre pas les dépassements pratiqués par certains professionnels de santé (conventionnés secteur 2 ou non-conventionnés secteur 3) ou établissements. Certains frais peuvent également rester à votre charge et ne sont pas remboursés. L'ALD a une durée limitée.

Renseignez-vous auprès de votre assurance maladie ou de votre mutuelle pour une éventuelle prise en charge exceptionnelle (dite « extra légale »).



médecin peut faire demande Votre une de « suivi post-ALD » auprès de l'assurance maladie qui peut être accordé pour une durée initiale de 5 ans, renouvelable.

N'hésitez pas à poser vos questions via votre messagerie de compte AMELI, par téléphone au 3646 ou dans les accueils CPAM.

Pour en savoir + : ameli.fr



LES PROFESSIONNELS QUI VOUS ACCOMPAGNENT

Vous rencontrez plusieurs professionnels au cours de votre parcours: radiologue, chirurgien, oncologue, radiothérapeute. anatomopathologiste, généticien... chacun participe au bon déroulement de votre prise en charge.

Vous avez le droit de choisir votre médecin et votre établissement.



Pour en savoir + : annuairesante.ameli.fr e-cancer.fr

VOTRE RÉÉDUCATION

Le kinésithérapeute vous accompagne tout au long de votre traitement pour mieux vivre la maladie et mieux récupérer.

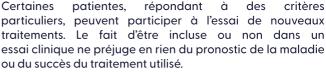
Il existe un réseau de kinésithérapeutes (RKS) formés spécifiquement dans la prise en charge des femmes opérées d'un cancer du sein :



Pour en savoir +: reseaudeskinesdusein.fr / info@reseaudeskinesdusein.fr

Sur ce site, après avoir rempli un formulaire, vous pourrez télécharger un livret d'exercices post-opératoires pour vous accompagner après la chirurgie.

LES ESSAIS CLINIQUES



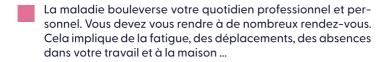


Pour en savoir + :

La participation est libre et volontaire. Même après avoir accepté de participer à un essai, vous pouvez le quitter à tout moment.

Deux documents obligatoires vous sont remis : la notice d'information et le formulaire de consentement éclairé

ORGANISER SON QUOTIDIEN



LE TRAVAIL

Dans les délais prévus (48h), adressez vos arrêts de travail à votre entreprise et à l'assurance maladie. Vous n'avez pas l'obligation d'informer votre employeur qu'il s'agit d'un cancer.

Vous êtes salariée, entrepreneuse, à la recherche d'un emploi ?



Pour en savoir +: entreprise-cancer.fr



N'hésitez pas à discuter de votre travail avec les médecins qui vous accompagnent. En fonction de votre état de santé, votre médecin traitant peut prolonger vos arrêts de travail.

Dans le cadre de votre ALD cancer, la règle du délai de carence (délai pendant lequel vous n'êtes pas rémunérée par votre assurance maladie) s'applique une seule fois par an sur une période de 3 ans pour vos arrêts de travail liés à votre cancer.

Pour en savoir + : emploicancer.ligue-cancer.net

FRAIS DE TRANSPORTS ET DE DÉPLACEMENTS

Si votre état de santé le justifie et sous conditions, votre médecin traitant puis les autres médecins qui vous suivent peuvent vous faire une prescription pour bénéficier des transports en ambulance ou en Véhicule Sanitaire Léger (VSL), pour vous rendre à vos rendez-vous de soins.

Demandez à votre médecin un bon de transport pour chaque rendez-vous...



Pour en savoir +:

annuairesante.ameli.fr



BON À SAVOIR

Pour les consultations (y compris la consultation de suivi annuel), vous devez être véhiculée par vos propres moyens. Mais vous pouvez vous faire rembourser vos frais kilométriques quand vous utilisez votre véhicule personnel (ou celui de votre conjoint ou d'un ami) ou lorsque vous prenez le bus, le train. Il est possible de faire une demande de remboursement pour plusieurs voyages à la fois en précisant la date des consultations.

> Complétez le CERFA 11162*3 directement sur le site service-public.fr.

> > pas Si n'avez d'ordinateur ou smartphone demandez le document au secrétariat de l'hôpital.

> > Bien que cela vous paraisse fastidieux, faites vos demandes de remboursements de déplacements car aioutés les uns aux autres, ils peuvent devenir très coûteux!

> > > Pour en savoir +:



Dans certains cas, les frais de transport en commun de la personne qui vous accompagne peuvent être pris en charge.

L'AIDE À DOMICILE, LA GARDE DES ENFANTS

Selon votre état santé et vos revenus, vous pourrez faire appel à des professionnels pour vous aider à domicile dans vos démarches administratives, dans vos tâches ménagères, auprès de vos enfants, dans l'aménagement de votre logement, etc. Vous pouvez également obtenir des aides financières pour votre loyer, chauffage... Pour obtenir ces aides, rapprochez-vous de:

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

MUTUELLE SANTÉ MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Si vous êtes hospitalisée, anticipez votre retour à domicile en contactant les organismes concernés ou en vous rapprochant de l'assistant social de l'établissement.

Voici quelques ressources qui peuvent également vous soulager pour garder vos enfants, les accompagner dans leurs devoirs ou être simplement une « bulle d'air » :

Les ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (APS) ou les ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEUR(ACM)

(Services des mairies de la CdC Médoc Atlantique ou des CdC Médoc Coeur de Presqu'île, Médullienne et Médoc Estuaire)

Le RELAIS PETITE ENFANCE (service des CdC)



DES VOISINS, D'AUTRES PARENTS

Pour en savoir +:

monenfant.fr/trouver-un-mode-d-accueil



Interrogez vos assureurs (habitation, prêts bancaires, accidents de la vie, etc.). Selon vos contrats, ils peuvent vous permettre d'accéder à des accompagnements humains ou des aides financières.

Comment l'annoncer à vos enfants?





Des sites et des ouvrages peuvent aussi être un appui comme : rose-up.fr/magazine/comment-annoncer-cancer-enfants
La stratégie de Kikou. Pour vaincre le cancer. Sandra Allaire –
Le repaire de Kikou, 2020

Sur le **Médoc** vous pourrez notamment trouver du soutien auprès de l'ASSOCIATION ROSE MÉDOC qui accueille des patientes, des familles et des proches.



OSEZ POSER VOS QUESTIONS



ASSOCIATION JEUNE ET ROSE

Saint-Paul-de-Blave

jeuneetroseaquitaine@gmail.com/jeuneetrose.fr

ASSOCIATION LIFE IS ROSE

Biarritz - Pour faire le point sur votre situation financière, sociale et économique 0672463980 / contact@lifeisrose.fr / lifeisrose.fr

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE

CANCER Bordeaux **05 56 33 22 51**

espaceliguebx@ligue-cancer.net ligue-cancer33.fr

ASSOCIATION LISA

L'Institut du Sein d'Aquitaine Bordeaux 05 56 11 90 48 / lisa-bordeaux.fr

ASSOCIATION MAISON ROSE-UP

Bordeaux

05 40 12 41 20

contact.maisonroseup.bordeaux@rose-up.fr

ASSOCIATION ROSE MÉDOC

Lesparre-Médoc

06 80 40 23 76 / contact@rosemedoc.fr

CENTRE AQUITAIN DU SEIN BORDEAUX

07 72 35 98 92

centreaquitaindusein@bordeauxnord.com

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de votre commune

D'ACTION SOCIALE de votre commune

CLINIQUE MUTUALISTE DU MÉDOC

05 56 73 10 00

CPAM Lesparre-Médoc 3646 / ameli.fr

ESPACE INFO ÉCOUTE

Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île, Lesparre-Médoc 05 56 41 41 39 / eie@medoc-cpi.fr



Nº UTILE

SANTÉ INFO DROITS

pour vos questions juridiques, sociales liées à la santé 0153624030

INSTITUT BERGONIÉ BORDEAUX 05 56 33 33 33

LES TOURELLES

Pôle d'Action Culturelle et Sociale en Médoc Cœur de Presqu'île 06 43 36 02 00 / infocom.tourelles@orange.fr

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

Bordeaux, Castelnau-de-Médoc 05 56 99 66 99 / mdph33.fr

MAISONS DU DÉPARTEMENT DES SOLIDARITÉS

Lesparre-Médoc, Pauillac, Castelnau-de-Médoc 05 57 88 84 90

MAISONS FRANCE SERVICE

Accompagnement pour toutes vos démarches administratives du quotidien

Castelnau-de-Médoc: Bus France Services de la

Médullienne (itinérance) :

05 56 58 65 20 medullienne@cdcmedullienne.fr

Castelnau-de-Médoc: Bureau de poste

05 57 02 19 78

castelnau-de-medoc@france-services.gouv.fr

Cussac-Fort-Médoc: 05 57 88 85 00 cussac.fort.medoc@france-services.gouv.fr

Lacanau: 05 57 17 92 70 / efs@lacanau.fr

Saint-Vivien-de-Médoc: 05 56 73 19 45 saint-vivien-de-medoc@france-services.gouv.fr

MSA

Lesparre-Médoc 05 56 01 83 83 / gironde-msa.fr



SITES UTILES

cancer-mes-droits.fr

lavieautour.fr

france-assos-sante.org

service-public.fr

jurissante.fr

PRENDRE SOIN DE SOI

Les effets secondaires, s'il y en a, dépendent du traitement suivi et varient d'une patiente à l'autre.

Les principaux effets sont : douleurs, nausées et vomissements, fatique, problèmes de sommeil, lésions buccales et problèmes dentaires, troubles de la mémoire, vue aui baisse...

Vous pouvez aussi rencontrer des troubles au niveau de la peau, des cheveux et des ongles. Des moyens existent pour tenter d'apaiser ces effets.

Certaines techniques peuvent soulager vos douleurs physiques ou votre anxiété et notamment :

ACUPUNCTURE, AROMATHÉRAPIE, ART-THÉRAPIE, HOMÉOPATHIE, HYPNOSE, MASSAGE, MÉDITATION, MUSICOTHÉRAPIE, RÉFLEXOLOGIE, REIKI, YOGA, SOPHROLOGIE, TAI-CHI, SHIATSU.

Vous devez prendre l'avis de votre médecin si vous souhaitez avoir recours à ces techniques.

Les traitements peuvent rendre votre peau sensible ou en modifier l'aspect.

La socio-esthétique, réalisée par une esthéticienne formée à ce métier, permet de vous réconcilier avec votre corps et votre image, de ne plus avoir « l'air malade », de retrouver une estime de vous-même. Il peut s'agir maguillage correcteur, de l'apprentissage du nouage



RON À SAVOIR

Certaines mutuelles prennent en charge les soins de socio-esthétiques dans le cas du cancer. Renseignez-vous auprès de votre mutuelle.

de foulard, de conseils en image, des soins de la peau pendant les traitements, des soins relaxants adaptés, soins des mains et pieds... Certains établissements de santé proposent cet accompagnement ou peuvent vous orienter vers des professionnels.

Les pharmacies proposent des gammes de savons et de maquillage Pour en savoir + : en ligne ou à domicile $\frac{1}{2}$ adaptées.

Demandez-leur conseil!

intermede-cancer.com / 05 64 13 76 66

Vous devez porter des sous-vêtements adaptés?

Certaines pharmacies proposent une gamme de lingerie spécifique ou peuvent vous les commander.

Vous vous posez des questions sur vos **cheveux**?

Vais-je les perdre ? Dois-je les couper ? Comment choisir ma perruque ? A guel moment l'acheter ? Quel coût prévoir ? Où me renseigner ?

Sur le Médoc, **deux salons de coiffure** sont agréés par la CPAM pour vous accompagner en matière de prothèses capilaires :

Castelnau de Médoc LA MÈCHE ROSE lamecherose33@gmail.com / 07 49 85 23 19 Lesparre Médoc LOOK TENDANCE 05 56 59 05 81 / 06 40 33 55 39



Pour en savoir + : e-cancer.fr/Patients-et-proches/Qualite-de-vie/ Image-corporelle/Prendre-soin-de-ses-cheveux/Perruque

Le traitement du cancer du sein peut laisser des cicatrices, modifier votre corps après l'ablation du sein... Et si vous aviez recours au tatouage réparateur?

Le coût de ce tatouage varie selon sa taille. En **Gironde**, dans le cadre d'une expérimentation, la CPAM et la MSA peuvent le prendre en charge sous conditions de ressources grâce au partenariat exclusif avec l'association Soeurs d'Encre et leurs tatoueuses.



Pour en savoir + : soeursdencre@gmail.com soeursdencre.fr

Bouger dès l'annonce diagnostic est important pour mieux vivre la maladie tant physiquement aue moralement (réduction de la fatigue, meilleure tolérance des traitements et de leurs effets). Il est également important d'adopter de bonnes habitudes pour prévenirlarécidive. Il n'est pas nécessaire de faire du sport. Vous pouvez aller marcher, jardiner, vous promener avec les enfants, balader votre chien... seule ou à plusieurs.



BON À SAVOIR

Certaines mutuelles prennent en charge tout ou partie de l'activité physique prescrite par un médecin. Contactez la vôtre!

Parlez-en aux médecins qui vous accompagnent afin de connaître les **activités** adaptées à votre situation et obtenir une prescription.

Vous recherchez une activité physique adaptée sur le Médoc?

Pour en savoir + : peps-na.fr

Vous pouvez rencontrer des difficultés pour manger (perte d'appétit, lésions au niveau de la bouche, nausées ...), prendre du poids ou en perdre.

Il est important de vous faire accompagner par les professionnels de santé qui vous prennent en charge ou qui pourront vous orienter pour **mieux vous alimenter**.

Les traitements peuvent avoir des conséquences sur votre vie affective et votre sexualité.

Certains traitements peuvent également avoir des effets sur votre capacité à avoir un bébé. Si vous avez un souhait d'enfant, parlez-en avec l'équipe médicale qui vous accompagnera dans votre projet : préservation de la fertilité, délais après traitement pour envisager une grossesse, etc.

N'hésitez pas à vous rapprocher des associations locales pour bénéficier d'un soutien individuel ou à participer à des ateliers collectifs. Des actions qui peuvent être gratuites ou avec un coût minime. Rencontrez, contactez des professionnels et/ou des patientes pour vous accompagner dans vos effets secondaires.

ASSOCIATION ROSE MÉDOC 0680402376 LIGUE CONTRE LE CANCER DOMILIGUE 05 56 94 76 41

MAISON ROSE UP 05 40 12 41 20



Pendant votre parcours de soins, vous êtes prise dans un tourbillon d'accompagnement médical.
L'arrêt des traitements peut vous déstabiliser.
Vous pouvez ressentir un vide.

N'hésitez pas à vous rapprocher des **associations** autour de vous où vous trouverez une **écoute** et la possibilité de participer à des activités avec d'autres personnes: **création**, **expression**, **loisirs**, **sorties**...

NE RESTEZ PAS SEULE

Bien entendu, un **suivi** sera réalisé par l'équipe médicale et votre médecin traitant. Il comprend des **consultations** et des **examens**.

Votre médecin déterminera le calendrier et la durée de votre suivi adaptés à votre situation. Ces rendez-vous sont aussi l'occasion de poursuivre le dialogue avec les professionnels de santé et de poser vos questions.



Pour en savoir + :

ameli.fr

Il existe un dispositif d'accompagnement pour cette période appelé « parcours de soins global après traitement du cancer ».

Il s'active sur prescription médicale sans avance de frais. Pour en bénéficier, il faut avoir terminé ses traitements depuis moins d'un an. Il s'agit de bilans diététique, psychologique et d'activité physique. Vous pouvez trouver la liste de l'ensemble des structures homologuées en Gironde proposant ce parcours sur le site de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine sous « quelles sont les structures homologuées ».

Pour en savoir +:

nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/parcours-de-soin-global-apres-le-traitement-du-cancer

Pour votre **reprise professionnelle**, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'**Association Rose Médoc**, de la **Ligue contre le cancer** et de la **Maison Rose Up**.

Et pour votre bien-être, pourquoi ne pas faire une cure thermale?

Vous êtes en **rémission** et vos différents traitements sont terminés ? Vous pourriez bénéficier d'une **cure thermale** pour votre **mieux-être**.

Parlez-en à votre médecin qui pourra vous la prescrire. Vous devrez faire une demande de prise en charge auprès de l'Assurance Maladie avec la prescription. La prise en charge comprend les frais médicaux et, sous conditions de ressources, les frais de transport et une partie du montant de l'hébergement.

Vous recevrez une réponse dans les semaines suivantes. La cure devra être

faite dans l'année et dans l'établissement désigné par votre médecin sur la prescription. Elle doit avoir une durée de 18 jours de traitements effectifs.

Pensez à contacter votre mutuelle pour connaître vos éventuels droits complémentaires.



BON À SAVOIR

Si vous bénéficiez de la complémentaire santé solidaire, les établissements de cure doivent vous proposer des soins à des prix ne dépassant pas le tarif conventionnel.



Pour en savoir +:

rose-up.fr/magazine/cures-thermales

demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/ cure-thermale-prise-charge-assurancemaladie

02

PREVENIR LE CANCER DU SEIN ET SA RECIDIVE

Même si le risque zéro n'existe pas, prendre soin de soi et faire attention à son hygiène de vie aide à prévenir l'apparition de nombreuses maladies. Si vous êtes soignée pour un cancer du sein, cela permet également de mieux vivre les traitements : limiter leurs effets secondaires, la fatigue et prévenir la récidive.

Les changements d'habitudes sont bons pour tout le monde. On estime que 40 % des cancers sont liés à nos modes de vie et à notre environnement.





Pour en savoir +:

e-cancer.fr/Comprendre-prevenirdepister/Qu-est-ce-qu-un-cancer/ Facteurs-de-risque

CANCER DU SEIN: QU'EST CE QUI NOUS FRACILISE? QUELS SONT LES BORS GESTES AU QUOTIDIEN?

L'ÂGE

La prévention concerne les femmes de **tous** âges. C'est entre **50 et 74 ans** que les femmes sont le plus exposées.

LES ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX

Si vous avez des personnes qui ont, ou ont eu, un cancer du sein dans **votre entourage** (mère, grand-mère, tante...), parlez-en à votre médecin, il vous proposera un suivi adapté.

L'HISTOIRE PERSONNELLE

Vous êtes plus à risque de développer un cancer du sein si vous avez déjà eu une affection bénigne mammaire ou un cancer du sein ou que vous avez été exposée à des radiations au niveau du thorax (niveau de risque en fonction de la dose et de l'âge).

TABAC & ALCOOL

Les effets de l'alcool sont renforcés quand ils sont associés à ceux du tabac.

Faites-vous accompagner pour réduire votre consommation de tabac et comptez sur votre créativité pour concocter votre apéritif sans alcool préféré!



OSEZ POSER VOS QUESTIONS

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE Lesparre-Médoc, Castelnau de Médoc, Lacanau

05 57 57 00 77

ASSOCIATION DES ALCOOLIQUES ANONYMES (AAA)

Lesparre-Médoc

06 24 63 60 38 - 09 69 39 40 20

CLINIQUE MUTUALISTE DU MÉDOC

Consultations en addictologie 05 56 73 11 96 ou 05 56 73 10 43 ou par **Doctolib**

Maison de la prévention 06 98 65 33 47

CPAM (via les bilans de santé) 36 46 / ameli.fr

HÔPITAL SUBURBAIN DU BOUSCAT Le Bouscat

05 56 17 50 97

MSA

Lesparre-Médoc 05 56 73 54 40 / msa.fr

UNE SAGE-FEMME annuairesante.ameli.fr

VOTRE MÉDECIN TRAITANT

MIEUX BOUGER

30 min d'activité physique par jour : marchez, prenez les escaliers, promenez votre chien (ou celui du voisin), partez à la cueillette des cèpes en saison, dansez sur vos musiques préférées, etc. Tous les prétextes sont bons pour sortir de chez soi et bouger.

Pour aller plus loin

VOTRE MAIRIE

trouver un **club** ou une **association sportive** près de chez vous

VOTRE MÉDECIN

prescription de **sport adapté** (sport sur ordonnance)

PEPS.NA.FR

trouver des activités physiques adaptées

« BOUGER, FAIRE DU SPORT EN MÉDOC » calendrier 2023 du Parc naturel régional Médoc

05 57 75 18 99 / pnr-medoc.fr

MIEUX MANGER

Une **alimentation variée** peut limiter l'apparition de problèmes de santé (crise cardiaque, diabète, cancers, etc.).

Privilégiez les céréales complètes, les légumes secs, les fruits et les légumes.

Évitez les excès des produits trop riches en graisses, en sucres, etc.





HYGIÈNE & COSMÉTIQUE

Limiter le nombre de produits utilisés pour prévenir allergies et effets cocktails

ALIMENTATION

Cuisiner soi-même et manger des produits de saison

PRODUITS MÉNAGERS

Utiliser du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude, du savon noir









BON À SAVOIR

Vous vous posez des questions sur votre alimentation? Votre médecin peut vous accompagner ou vous orienter vers un professionnel adapté.



Pour en savoir +:

« Agir pour sa santé contre les risques de cancer » Brochure à télécharger sur e-cancer.fr

LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Pour l'OMS « Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques, d'origine naturelle ou artificielle, étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères (entrainer des effets dangereux) sur cet organisme ou sur ses descendants ».

On les croise tous les jours dans l'alimentation, les produits cosmétiques, etc.



Pour en savoir +:

sud.mutualite.fr/outils/livret-les-7-perturbateurs-endocriniens

CANCER DU SEIN:



J'apprends l'auto palpation avec l'application CHECK YOURSELF



L'AUTO-PALPATION



Examiner l'aisselle et monter jusqu'aux clavicules à la base du cou

Dès l'âge de 20 ans



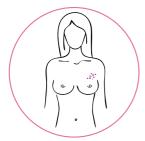
Examiner le mamelon



Réaliser des petits cercles

Tous les mois en dehors des règles Je me touche le sein avec 3 doigts et je fais des ronds partout

Je consulte rapidement lorsque je constate l'un de ces symptômes :



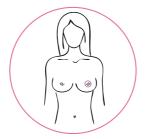
Anomalies ou rougeurs de la peau



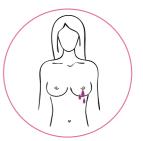
Grosseur sous l'aisselle ou ailleurs au niveau des zones palpées



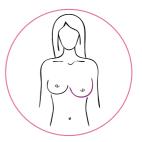
Apparition d'une fossette ou d'une petite boule



Mamelon devient rentrant



Écoulement par le mamelon



Gonflement du sein

Il est essentiel de surveiller votre poitrine. Toute modification doit être signalée à votre médecin. L'auto-palpation est un geste en complément du suivi annuel avec un professionnel

JE ME FAIS SUIVRE

Dès les premières règles et tout au long de la vie, il est nécessaire une fois par an de faire un suivi gynécologique avec votre médecin généraliste, un gynécologue ou une sage-femme.

Vous pouvez prendre RDV directement auprès du professionnel de votre choix.

Présentez votre carte vitale pour être remboursée de la consultation.

Lors de cette consultation, une palpation de vos seins est réalisée. Cet examen peut être complété par la prescription d'une mammographie (image de l'intérieur des seins) et d'une échographie.

Vous prenez alors rendez-vous dans le cabinet de radiologie de votre choix. Vous faites l'avance des frais.



OSEZ POSER VOS QUESTIONS

GYNÉCOLOGUE MÉDECIN GÉNÉRALISTE SAGE FEMME annuairesante.ameli.fr

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE (CPEF)

pour rencontrer une sage-femme ou un gynécologue Lesparre-Médoc : 0 5 5 6 4 1 0 1 0 1

Pauillac: 05 56 73 21 60

CLINIQUE MUTUALISTE DU MÉDOC Lesparre-Médoc

Centre de santé de Lesparre-Médoc 05 56 73 22 47 ou par Doctolib

Consultations de gynécologie 05 56 73 11 79 ou par Doctolib

Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) 05 56 73 10 00

POUR LES FEMMES DE 50 À 74 ANS

Le Dépistage Organisé (DO)

étape 1.

A partir de 50 ans, tous les deux ans, vous recevez automatiquement un courrier du Centre Régional de Coordination des Cancers (CRCDC NA) et la liste des cabinets de radiologie agréés.

étape 2.

Vous prenez **RDV** pour faire votre **mammographie** dans un cabinet de radiologie agréé par le CRCDC (3 en Médoc).

étape 3.

Vous faites votre **mammographie** et le professionnel vérifie vos seins par **palpation**.

étape 4.

Si le radiologue repère une **anomalie**, des **examens complementaires** vous sont proposés.

étape 5.

Si aucune anomalie n'est trouvée, le radiologue transmet les clichets au CRCDC NA pour une **deuxième lecture**.

étape 6.

Après la seconde lecture, les résultats vous sont envoyés ainsi qu'au(x) médecin(s) que vous avez désigné(s) (CRCDC NA).



BON À SAVOIR

Dans le cadre du **dépistage organisé**, l'examen clinique et la mammographie sont entièrement pris en charge par votre Sécurité sociale. **Vous ne payez rien.**



Vous êtes **libre de choisir** un cabinet de radiologie dans la liste jointe au courrier vous invitant à faire votre mammographie.

Vous pouvez **changer d'avis** sur le cabinet d'une fois sur l'autre. Pensez à rapporter vos **clichés** à chaque mammographie (avec le courrier d'invitation et votre carte vitale).

N'hésitez pas à **poser vos questions** et à demander des **explications** afin de **mieux comprendre** les examens réalisés.

Pensez à montrer vos résultats d'examen au médecin ou à la sage-femme qui vous suit.

Si vous n'avez pas reçu de courrier d'invitation depuis plus de 2 ans et n'avez pas fait de mammographie, **n'hésitez pas à appeler le CRCDC** qui vous renverra un courrier.

Après 74 ans, vous ne recevez plus de courrier d'invitation mais votre médecin peut vous prescrire une mammographie de contrôle.



OSEZ POSER VOS QUESTIONS

CABINETS DE RADIOLOGIE DU MÉDOC Castelnau de Médoc: 05 56 58 19 17 Lesparre-Médoc: 05 56 73 11 81 - 05 56 73 11 82 Pauillac: 05 56 59 28 31

CENTRE RÉGIONAL COORDINATION DÉPISTAGE DES CANCERS GIRONDE 05 57 29 14 60

contact33@depistagecancer-na.fr



AUTRES CONTACTS

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

2 permanences d'accueil Caf : des techniciens de la Caf traitent intégralement les dossiers des allocataires : Lesparre-Médoc. Pauillac

Uniquement sur rendez-vous au : 0 810 25 33 10

 $ou\,sur\,le\,site\,de\,la\,caf\,:\, \textbf{caf.fr/wps/portal/caffr/macaf/contactermacaf\#/contactcaf}$

16 Points Relais Caf: des agents d'accueil partenaires offrent un premier niveau d'information : Blanquefort, Cussac-Fort-Médoc, Castelnau-de-Médoc, Carcans, Eysines, Hourtin, Lacanau, Le Verdon-sur-Mer, Lesparre-Médoc, Pauillac, Saint-Laurent-Médoc, Saint-Vivien-de-Médoc, Soulac-sur-Mer.

CANCER INFO

Ligne téléphonique 0 805 123 124

ÉCRIVAINS PUBLICS

Hourtin Croix Rouge

07 66 89 46 04

eq.hourtin@croix-rouge.fr karine.francois@croix-rouge.fr

Pauillac

Pôle d'action culturelle et sociale en Médoc Cœur de Presqu'île - Les Tourelles

06 43 36 02 00

infocom.tourelles@orange.fr

HÔPITAL SUBURBAIN DU BOUSCAT

Le Bouscat 97 avenue Georges Clemenceau 05 56 42 49 49

AUTRES CONTACTS

POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches pour-les-personnes-agees.gouv.fr

RELAIS PETITE ENFANCE (REP)

Communauté de Communes Médoc Atlantique

Carcans

05 57 70 03 22 - 06 89 14 29 79 rpecarcans@ccmedocatlantique.fr

Soulac-sur-Mer

05 56 73 49 24 / 06 85 49 06 93 rpesoulac@ccmedocatlantique.fr

Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île

Pauillac

05 57 75 22 28 rpe.p@medoc-cpi.fr

_

Gaillan-en-Médoc 06 78 18 50 80 rpe.g@medoc-cpi.fr

Communauté de Communes Médoc Estuaire

Macau

06 71 07 99 54 rpe.macau@medoc-estuaire.fr

Le-Pian-Médoc

07 88 27 93 48

rpe.lepian@medoc-estuaire.fr

Communauté de Communes Médullienne

Castelnau-de-Médoc 07 69 31 46 59

anne-solenne.thepault@enfancepourtous.com

AUTRES CONTACTS

ROSE PILATES

S'informer sur la gymnastique de reconstruction et les lieux de pratique sereconstruire en douceur.com

SERVICE SOCIAL CPAM (CARSAT)

Sur rendez-vous

En appelant le 3 6 4 6 dites « service social »

Depuis votre compte a meli.fr

A l'accueil de votre caisse primaire d'assurance maladie

cars at-aquitaine.fr

SERVICE SOCIAL MSA

Sur rendez-vous

En appelant le 05 56 01 83 30
le matin entre 9h et 12h
accueilsocial.blf@msa33.msa.fr
gironde-msa.fr

M	ES

NOTES



Création graphique : Schaake Design / Crédits photos : Adobe Stock / Édition 2023

Merci à Cyrille, Delphine, Marie, Marie-Laure, Myriam, Sabine, Véronique B., Véronique G. ... pour vos écritures, lectures, relectures.



CARCER DU SEIN

avec le soutien de























